

Senlis, le 23 janvier 2015



**Lycée des métiers
Amyot d'Inville**

10, avenue de Reims
BP 113
60309 Senlis Cedex
Tel : 03-44-53-92-00
Fax : 03-44-53-92-01
Email : Ce.0600049C@ac-amiens.fr

Affaire suivie par :
M. Eric FELICE
Chef de travaux
eric.felice@ac-amiens.fr

Objet : Taxe d'Apprentissage

Madame, Monsieur,

Notre lycée des métiers, placé au carrefour de la formation et de l'insertion professionnelle, doit sans cesse faire évoluer ses équipements destinés à la formation afin d'être au plus proche de la réalité des technologies utilisées par les entreprises.

Cet enjeu est possible en grande partie grâce à la collecte de la Taxe d'Apprentissage effectuée chaque année auprès des entreprises. Votre entreprise peut contribuer à l'amélioration de ces aménagements en précisant à votre organisme collecteur de la Taxe d'Apprentissage (OCTA) d'effectuer le versement de la Taxe d'Apprentissage en faveur du lycée Amyot d'Inville de Senlis.

Les jeunes sont l'avenir des entreprises de demain. Leur formation doit être ajustée aux besoins de l'entreprise et cela passe aussi par la réactualisation des équipements techniques indispensables à une formation de qualité.

Nous vous remercions à l'avance pour l'intérêt que vous porterez à cette demande, en espérant vous compter parmi nos futurs partenaires, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Françoise BALOSSIER Francoise.balossier@ac-amiens.fr

Eric FELICE Eric.felice@ac-amiens.fr

Ligne directe : 03 44 53 92 10

Ligne directe : 03 44 53 92 04
Portable : 06 70 21 49 96